

**DISCOURS DENIS LESPRIT**  
**80 ANS DE LA PROFESSION**  
**13 SEPTEMBRE 2016**  
**CESE**

Monsieur le Président du Conseil économique,  
social, et environnemental,

Messieurs les Ministres,

Madame le Président du Haut Conseil du  
Commissariat aux Comptes,

Mesdames et Messieurs les hautes personnalités  
qui nous font l'honneur de leur présence,

Mesdames et Messieurs les Présidents, avec un  
signal appuyé à mes prédécesseurs, présidents  
d'honneur de la CNCC,

Mes chères consœurs, mes chers confrères, mes  
chers amis,

C'est un grand honneur pour notre profession réunie ici de vous accueillir à l'occasion de cet anniversaire, je devrais dire de ces anniversaires, les 80 ans de notre organisation professionnelle et les 50 ans de la loi fondatrice du droit des sociétés modernes, à laquelle est attaché le commissariat aux comptes, tout aussi moderne lui aussi.

Ce soir, je veux débiter mon propos en vous associant tous, mes chères consœurs, mes chers confrères, mes chers élus ou anciens élus, mes chers amis, à cet anniversaire.

Comme dans une famille unie, c'est ce que nous représentons, je veux partager la fierté d'être ensemble à un moment qui célèbre notre histoire et qui ponctue une nouvelle étape de notre profession, j'y reviendrai.

Ce soir, nous nous réunissons au CESE, au sein même de la 3<sup>ème</sup> assemblée parlementaire représentative des forces économiques et sociales de notre pays.

Il faut y voir le symbole d'un commissariat aux comptes qui s'inscrit aux côtés et au bénéfice de toutes les forces vives de notre pays, j'y reviendrai également.

Enfin autre symbole, celui de vos présences, Messieurs les Ministres,

- vous Monsieur l'actuel Garde des Sceaux, Cher Jean-Jacques URVOAS, qui êtes notre tutelle toujours attentive et à notre écoute, et je vous remercie encore de votre présence,
- vous Monsieur l'ancien Garde des Sceaux, Cher Henri NALLET, qui avez accepté, dans le cadre de notre Institut Messine, de reprendre la plume, de travailler et de réfléchir avec nous à l'avenir de la profession en entendant son environnement.

Vous êtes l'un et l'autre, tel Janus, le lien entre le passé et l'avenir.

Messieurs les Ministres, vous avez devant vous une profession chargée d'une histoire et pas n'importe quelle histoire.

Depuis 80 ans, et même depuis plus longtemps encore que cela, notre métier accompagne le développement économique, mais aussi les révolutions économiques et la culture de l'épargne productive, et depuis quelques années la vie associative, la vie sociale et désormais la dépense publique.

Que ce soit à chacun des soubresauts de l'histoire économique ou au fil des responsabilités que le législateur a souhaité nous confier, notre profession a toujours su répondre présent.

Elle l'a fait avec enthousiasme, forte d'une conviction que nous portons en chacun de nous, celle d'être au service de l'intérêt général.

Elle l'a toujours fait en prenant soin de respecter scrupuleusement les piliers qui font du commissaire aux comptes un acteur reconnu, indiscutablement reconnu, c'est-à-dire notre déontologie, notre compétence et la qualité de notre exercice professionnel.

Elle l'a toujours fait enfin, portée par des consœurs et des confrères qui, depuis des années, n'ont compté ni leur temps, ni leur énergie, tant au plan national que régional, tant au plan européen que mondial, pour faire vivre, développer et renforcer la technicité de notre métier, et promouvoir ses originalités françaises, face à tous les enjeux, et notamment ceux de la mondialisation.

Pour autant, tout comme hier, notre profession a aujourd'hui de nouveaux défis à relever.

Pour ma part, j'en vois au moins trois.

Le premier des défis est celui de l'adaptation. Adaptation à l'économie, adaptation aux entités que nous contrôlons, adaptation à leur dimension, adaptation à la révolution numérique, adaptation à la régulation que, Europe oblige, nous partageons de moins en moins.

Ce sont certes, autant d'opportunités, mais ce sont aussi autant de risques pour les commissaires aux comptes, autant de risques de remise en cause de leur place au sein de notre économie, et notamment au sein du tissu économique français de proximité.

Ce sont autant de thèmes qui, au fil du temps, ont interpellé et qui continuent à interpeller les professionnels que nous sommes et qui ont donné lieu de notre part à des propositions et solutions dictées par le pragmatisme et la volonté de faire de notre métier une démarche d'excellence.

Le second défi est évidemment européen. Une nouvelle réforme se met en place. Certains regrettent déjà qu'elle n'ait pas pris à bras le corps la délicate question de l'expectation gap qui fait souvent perdre de vue la valeur ajoutée de nos certifications.

Cela étant, j'ai la conviction que ce n'est que partie remise et je vous invite, je nous invite tous à poursuivre, voire à engager cette large réflexion qui met en jeu les fondements de notre métier mais aussi ceux de son attractivité.

Le troisième défi est celui de la proximité. Nous sommes une évidente exception dans le monde, puisque nous sommes en France, 13500 CAC présents dans des entités parfois petites ou moyennes, porteuses de l'emploi dans nos territoires, qui ont plus que jamais besoin de rapport de confiance avec leur environnement et leur économie.

Nous avons fondé notre force et nos compétences sur cette diversité et sur la pluralité de nos modes d'exercice. Et le défi est de les conserver au moment où l'économie des entreprises et celle de notre métier pourrait les remettre en cause.

Forts de notre histoire et de ces enjeux, nous pouvons donc ce soir fêter fièrement les 80 ans d'une profession à la fois libérale et réglementée, légitimée par son utilité et par le droit.

C'est une évidence de le dire, notre exercice professionnel n'a pas grand-chose à voir avec ce qu'il était en 1966, au cœur d'une économie plus familiale que financière.

C'est aussi une évidence que d'affirmer que nous exercerons très différemment nos missions dans les 10 ou 15 années qui viennent.

Pour autant l'âge de la maturité est au rendez-vous de ce soir et même si nous évoquons notre histoire, c'est surtout le présent et le futur qui doivent nous intéresser et requérir toute notre mobilisation.

A nous désormais d'écrire ensemble les prochaines pages de ce livre ouvert il y a maintenant 80 ans.

Etre à la hauteur des attentes de la société et de l'économie, garantir la sécurité financière, créer de la confiance, c'est encore, toujours et plus que jamais la volonté qui nous anime.

Je conclurai mon propos par une citation de Winston Churchill, un lion visionnaire, « j'ai beaucoup mieux à faire que de m'inquiéter de l'avenir, j'ai à le préparer ».

Bon anniversaire à tous.